

**Discours de Monsieur Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur,
à la préfecture de Corse**
30 décembre 2015

Monsieur le Préfet, Messieurs les Députés et Sénateurs, Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse, Messieurs les Présidents des conseils généraux de Corse du Sud et de Haute-Corse, Monsieur le Maire d'Ajaccio, Mesdames et Messieurs les membres du conseil exécutif de Corse, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Voilà dix-huit mois, j'avais souhaité m'adresser ici même aux élus et aux représentants de l'Etat parce que l'Etat a en Corse, des responsabilités particulières. L'Etat, vous disais-je alors, doit assumer ici comme partout dans la République sa responsabilité première : celle de garantir la sécurité et la paix civile. L'Etat doit également favoriser le développement économique dans une région française que son insularité expose à des contraintes spécifiques. L'Etat enfin doit incarner et faire respecter l'unité de la République, tout en prenant en compte la riche singularité de votre île.

Je vous avais dit également que l'Etat n'entendait pas assumer ces responsabilités éminentes seul, mais bien avec le concours de tous les Corses.

Aujourd'hui, au lendemain des graves incidents qui sont survenus dans cette ville, au lendemain des agressions inadmissibles dont ont fait l'objet des soldats du feu et deux policiers, après des violences racistes qui ont visé nos compatriotes de confession musulmane, je suis venu vous tenir à nouveau ce langage de responsabilité et de fermeté qui doit absolument nous unir.

Depuis mon dernier séjour en Corse, des élections ont porté à la tête de votre collectivité une nouvelle majorité. Aux personnalités qui la représente, je tiens, conformément à la tradition républicaine, à adresser mes félicitations pour leur élection et mes vœux de succès dans l'importante mission que les électeurs leur ont confiée. Je les assure également de l'entière disponibilité de l'Etat pour travailler avec eux en confiance et en toute transparence, avec pour seul souci le bien commun et le développement de la Corse. Je sais que chacun dans cette salle déplore, comme je le fais moi-même, que l'image de la Corse ait pu être ternie ces jours derniers par les agissements de quelques-uns. Mais je sais pouvoir compter sur votre engagement, aux côtés de l'Etat, pour faire en sorte que la Corse, fidèle à ses valeurs, qui sont celles de la République, demeure une terre de fraternité et de respect.

Car notre pays, face aux défis qui se présentent à lui – je pense notamment à celui du terrorisme et des divisions qu'il engendre - a aujourd'hui grand besoin de respect.

Respect des lois de la République. Respect de la séparation des pouvoirs et des procédures judiciaires. Respect des représentants du Peuple. Respect des représentants de l'Etat. Respect des adversaires politiques auxquels il est toujours légitime de s'opposer mais qu'il n'est jamais utile de blesser. Respect de ceux qui risquent leur vie pour assurer la sécurité de nos concitoyens : je pense aux militaires, aux policiers, aux gendarmes et aux sapeurs-pompiers. Respect de ceux qui se dévouent pour assurer l'éducation de nos enfants. Respect de l'autre, tout simplement, quel que soit son origine, sa religion ou sa croyance. Sans oublier ces deux formes de respect auxquelles on est traditionnellement attaché en Corse, peut-être plus qu'ailleurs : le respect dû aux anciens et le respect des lois de l'hospitalité, sur lesquels repose aussi l'harmonie des relations sociales dans cette île.

Parce que nous leur devons le respect, je souhaite d'abord adresser au nom de l'Etat et en votre nom à tous un message de solidarité et d'estime aux sapeurs-pompiers qui ont été agressés dans le quartier des jardins de l'Empereur dans la nuit du 25 décembre. Je me suis rendu tout à l'heure au centre de secours d'Ajaccio, où j'ai rencontré ceux d'entre eux qui ont été blessés lors de cette lâche et stupide agression.

En leur adressant des vœux de prompt rétablissement, je leur ai exprimé, ainsi qu'à leurs collègues, notre reconnaissance pour leur engagement au service de la population d'Ajaccio. Je les ai assurés de notre détermination à agir pour que leur travail puisse, comme cela doit être le cas sur tout le territoire de la République, se faire en toute sécurité.

Agresser un sapeur-pompier, un policier, ce n'est pas seulement se livrer à un acte de violence gratuite, inexcusable. Ce n'est pas seulement s'en prendre à l'Etat et aux services publics. C'est attaquer lâchement ceux qui prennent les plus grands risques pour assurer la sécurité de tous.

Comme chaque Corse le sait bien, les opérations de lutte contre le feu sont complexes et dangereuses. Elles exigent de grandes qualités techniques, opérationnelles et humaines. Je veux donc rendre ici hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers, femmes et hommes, professionnels et volontaires, ainsi qu'aux militaires de la sécurité civile, qui sont engagés chaque été sur le front des incendies et qui se portent toute l'année au secours de leurs concitoyens en péril. Ce sont leur présence et leur engagement, leur grande bravoure de jour comme de nuit, y compris lors des pires catastrophes, qui permettent d'assurer la protection des populations.

A ces femmes et à ces hommes courageux, nous nous devons d'assurer les meilleurs moyens techniques pour accomplir leur périlleuse mission. Nous devons bien évidemment les protéger contre les agressions dont ils peuvent faire l'objet. C'est pourquoi une convention a été signée entre le SDIS, le groupement de la Gendarmerie nationale et la direction départementale de la sécurité publique de Corse du Sud. Au-delà, nous

devons surtout préserver ce climat de confiance qui rend leurs interventions sereines et efficaces, comme cela est naturel au sein d'une société paisible et respectueuse de ceux qui la protègent. Enfin, nous devons bien entendu faire en sorte que les auteurs de telles exactions soient arrêtés, traduits et justice et punis. D'ores et déjà, deux individus ont été mis en examen pour les dégradations commises le 24 décembre et l'un d'entre eux a été écroué. L'enquête se poursuit et les individus impliqués devront rendre compte de leurs actes devant la Justice, qui vient d'ouvrir une information judiciaire sur l'ensemble de ces faits. Nous devons le même respect et la même gratitude aux policiers et aux gendarmes qui assurent au quotidien la sécurité des Français sur tout le territoire de la République.

Je souhaite donc également saluer le travail des services de police et de gendarmerie qui font preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement qui forcent toujours mon admiration. Je ne peux laisser dire ou écrire que les incidents qui ont marqué la nuit du 24 décembre dans cette ville traduisent un défaut de vigilance de leur part ou de celle de l'Etat.

Bien au contraire, dès l'agression connue, c'est l'action des forces de sécurité, sous l'autorité du préfet, qui a permis d'obtenir rapidement un retour à l'ordre dans le quartier des Jardins de l'Empereur et qui a empêché toute nouvelle prise à partie des sapeurs-pompiers. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, une trentaine de fonctionnaires de police a ainsi été immédiatement déployée en renfort sur place jusqu'au matin. Et depuis le 25 décembre, une présence policière est assurée 24 heures sur 24 dans le quartier grâce à l'engagement des fonctionnaires de la sécurité publique, grâce aux renforts des CRS et des gendarmes mobiles. Cette réaction a également permis d'identifier sans délai les premiers individus susceptibles d'avoir un lien avec les événements, grâce notamment au rappel d'officiers de police judiciaire par le directeur départemental de la sécurité publique, puis de procéder à leur interpellation.

Dès samedi soir, le préfet a pris à ma demande un arrêté d'interdiction de manifester et a mis en place un important dispositif, avec 150 policiers et militaires en renfort, pour veiller à son respect effectif. C'est ainsi que tout nouveau rassemblement dans le quartier des jardins de l'Empereur a pu être évité. La manifestation de dimanche, qui a rassemblé 500 personnes au plus fort de la journée, s'est déroulée sans incident. A aucun moment l'interdiction de manifester dans le quartier n'a été enfreinte. Aucun affrontement avec les forces de l'ordre n'a eu lieu. En considération de ces résultats, je souhaite ici saluer l'action et le dévouement des fonctionnaires et militaires mobilisés depuis le 24 décembre, ainsi que l'action résolue du Préfet, dont le sens de l'Etat, le sang-froid et le grand professionnalisme ont sans doute permis d'éviter à cette ville et à ses habitants des incidents de grande ampleur.

Le respect, comme le savent si bien les Corses, c'est d'abord le respect d'autrui, de notre voisin, de notre compatriote, quel qu'il soit, aussi bien que celui de l'étranger de passage qui sera accueilli avec chaleur et fraternité.

Je sais donc que nombreux sont les Corses à avoir été blessés lorsque leur île a été décrite par certains, injustement, à la lumière des événements de Noël, comme une terre de racisme et d'intolérance. Vous avez rappelé à raison que l'honneur de la Corse était d'avoir été de longue date une terre de tolérance religieuse, elle qui n'a jamais accepté de livrer aucun juif, compatriote ou réfugié, aux autorités d'occupation pendant la seconde guerre mondiale.

C'est pourquoi les violences commises contre un lieu de culte musulman, comme celles qui ont visé un commerce en raison de l'origine supposée de ses propriétaires, ne peuvent être tolérées. Elles sont absolument contraires aux valeurs de la République, comme aux traditions de cette île. Elles témoignent de la présence dans l'esprit de certains d'une xénophobie pure et simple et de sentiments antimusulmans. Ces comportements sont des comportements délinquants. Ils seront donc réprimés sans aucune faiblesse. Les agressions et les menaces qui visent nos compatriotes de confession musulmane sont inadmissibles et témoignent d'une conception étroite et vile de l'identité corse. Car les personnes auxquelles elles s'adressent, qui sont bien souvent nées ici et qui aiment profondément cette île, ne se sentent pas et ne sont pas moins Corses que ceux qui tiennent des discours de haine.

Afin d'éviter la répétition de tels actes, la protection des lieux de culte musulmans a été immédiatement renforcée dans toute l'île. J'ai demandé par ailleurs au préfet Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, que soit installé dès la semaine prochaine le Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme afin d'accélérer le déploiement sur le territoire du plan national annoncé par le Premier ministre en avril dernier.

La République laïque continuera à protéger l'exercice du culte, de tous les cultes, en Corse comme sur tout le territoire national. L'islam est la deuxième religion de Corse comme elle est la deuxième religion française. Comme cela a été rappelé, cette présence musulmane sur le sol corse plonge ses racines dans l'histoire. Les Goumiers marocains ont combattu courageusement pour la libération de l'île en 1943 et la population corse a témoigné sa reconnaissance aux sept survivants qui étaient présents le 4 octobre 2013 pour la commémoration organisée en présence du Président de la République.

Je veux saluer l'attitude républicaine qui a été celle de tous les élus, comme de tous les représentants des cultes, au lendemain de cette flambée de violence xénophobe. Je sais que les Corses, dans leur immense majorité, ont été horrifiés par ces actes de violence et de haine. Je vous engage à garder ce cap, à continuer de

jeter des ponts, à faire que l'esprit de dialogue et la fraternité continuent à irriguer l'ensemble de la société corse – et relèguent ainsi sur ses marges ceux qui voudraient attiser ici la haine de l'autre et l'esprit de la division. Ceux-là sont les ennemis de la Corse, comme ils sont les adversaires de la République. Le respect de la loi et de la République, c'est aussi la lutte contre toutes les formes de délinquance. Il s'agit là d'un objectif de longue durée, qui concerne toute l'île et auquel ont été consacrés des moyens importants depuis plusieurs années.

Dans le cadre de la stratégie globale présentée par le Premier Ministre le 22 octobre 2012, et dont j'ai moi-même rappelé les objectifs ici même en juin 2014, l'affectation de moyens humains et matériels supplémentaires, les efforts de coordination des services de police et de gendarmerie et la politique pénale conduite en Corse ont produit leurs effets. C'est le cas en matière de criminalité organisée, avec notamment une diminution continue du nombre des règlements de compte (5 en 2015, contre 20 pour la seule année 2012). Certains qui sont toujours prompts à faire des commentaires hasardeux devraient avoir la mémoire de cela. Mais c'est le cas aussi en matière de lutte contre la délinquance générale et quotidienne, qui a bénéficié de moyens renforcés depuis 2012. Les effectifs du commissariat d'Ajaccio ont ainsi vu leur nombre de référence être porté de 140 à 150 en 2013, et ce nombre est actuellement dépassé. Cet engagement humain se traduit par des résultats tangibles : à l'échelle de la Corse, contrairement à ce qui a pu être écrit ces derniers jours de façon erronée et totalement irresponsable, les chiffres de la délinquance sont orientés à la baisse.

Ainsi, entre 2012 et 2014, et dans l'attente des chiffres de l'année 2015, le nombre de faits constatés est en baisse, le taux d'élucidation progresse de 4 points et l'activité dans le domaine des stupéfiants, priorité de l'Etat, a conduit à une progression de 15 % du nombre de procédures engagées. Parallèlement, le nombre des atteintes aux biens a diminué (-7, 8 %), tout comme celui des violences crapuleuses (-15%). Le nombre des homicides a été divisé par deux depuis 2012 et celui des vols avec violence divisé par cinq. Je veux encore réaffirmer ici qu'il n'existe pas en Corse, pas plus que sur le reste du territoire de la République, et contrairement à ce qui se formule parfois paresseusement, de « zone de non-droit ».

Ces propos procèdent d'un abaissement de la parole publique, d'un populisme médiocre qui sacrifie la nécessaire relation de confiance qui doit exister entre les citoyens et l'Etat en charge de leur protection à quelques bénéfiques politiques escomptés à court terme.

Il est en effet désolant de voir certains responsables politiques - qui finalement ne le sont pas -, dont toute l'action a consisté à réduire continûment les moyens des forces de sécurité et ceux de la justice, dénoncer l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat lorsque des violences se produisent dans le pays. Ceux-là oublient de saluer l'action continue des forces de l'ordre qui, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, mais aussi du combat contre toutes les formes de délinquance, a conduit les gendarmes et les policiers de France à gagner l'estime profonde de nos compatriotes. Ils oublient que le droit ne passe que si les enquêtes conduites sous l'autorité du Procureur de la République le sont sereinement, sans qu'aucune pression ne s'exerce sur les magistrats qui ont une haute idée de leur responsabilité. Je veux saluer ici le travail du Procureur de la République, Eric BOUILLARD, dont j'ai pu apprécier dans une presque île que je connais bien – je veux parler du Cotentin -, le haut niveau de professionnalisme.

Pour dire les choses clairement et une bonne fois pour toutes, dicter les interpellations à partir des plateaux des chaînes de télévision, sans jamais se préoccuper du temps nécessaire au bon déroulement des missions de police technique et scientifique, s'interroger sur l'autorité de l'Etat lorsque des policiers et des gendarmes oeuvrent sans trêve ni pause, parler de zone de non-droit lorsque la délinquance recule à force de volonté et de détermination des préfets et de ceux qui les secondent, c'est oublier la vérité des faits et contribuer par l'inconséquence à l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat.

Je veux donc dire ici, à Ajaccio, qu'aucun quartier n'a été, et ne sera abandonné par la République. En marge des manifestations de ces derniers jours, des habitants du quartier des Jardins de l'Empereur, dont l'immense majorité aspire à une vie paisible et dont beaucoup saluent l'action de la police, ont dénoncé les agissements de quelques individus et exprimé une demande accrue de sécurité. Cette demande est entendue par l'Etat qui renforcera encore, dans les jours à venir, un plan d'action spécifique au quartier. Elaboré en étroite articulation avec l'autorité judiciaire, ce plan sera opérationnel dans les tous prochains jours et permettra d'accroître la présence policière sur le secteur afin de mieux lutter contre toutes les formes d'insécurité. Ce plan sera fondé sur le renforcement dans la durée de l'action de tous les services de police, sur la multiplication des opérations de contrôle et sur la poursuite d'une action ciblée de lutte contre toutes les formes de trafics, et notamment les trafics de stupéfiants. Sans attendre la mise en œuvre de ce plan, j'ai en outre décidé de renforcer les moyens à disposition du préfet pour la nuit du 31 décembre, en affectant une unité mobile supplémentaire afin de renforcer le dispositif de sécurité à Ajaccio et sur l'ensemble de l'île. Au-delà de cet aspect sécuritaire, un effort sera poursuivi pour désenclaver ce quartier.

Le ministre en charge de la politique de la ville m'a indiqué qu'il était disposé à augmenter les moyens consacrés aux Jardins de l'Empereur, au titre notamment du commissariat général à l'égalité des territoires et de l'agence nationale de rénovation urbaine. Un diagnostic précis va être effectué dans les prochaines semaines et les prochains mois pour définir comment améliorer l'environnement quotidien des habitants du

quartier.

Par ailleurs, plusieurs projets pourraient aboutir rapidement, en partenariat avec la Mairie et la Communauté d'agglomération. Une maison des services publics sera créée en 2016, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi, le délégué du défenseur des droits, le service académique d'information et d'orientation et La Poste. Je souhaite que l'ensemble des services de l'Etat travaille en coordination avec les collectivités locales, les partenaires associatifs et les autres services publics pour désenclaver le quartier des Jardins de l'Empereur et donner à ses habitants la possibilité de vivre l'existence paisible et féconde à laquelle ils aspirent.

En Corse comme partout dans la République, l'Etat est donc mobilisé pour faire respecter la loi républicaine ; pour faire échec à la violence ; pour identifier et traduire devant la justice tous ceux qui tentent de s'en affranchir, quels que soient leurs crimes ; pour soutenir ceux qui font leur devoir au service de l'intérêt général ; pour garantir à tous la sécurité.

L'Etat républicain s'engage aussi pour œuvrer à préserver et renforcer le vivre-ensemble, pour rassembler des citoyens de toutes origines autour de valeurs, d'une histoire et d'un projet commun : à Ajaccio, aux Jardins de l'Empereur ; dans les quartiers populaires de Saint-Jean, des Salines ou des Cannes ; mais aussi partout en Corse et sur le continent.

La revitalisation des quartiers, conçue pour et par ses habitants et visant à les intégrer à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la ville s'inscrit pleinement dans cet effort. Vivre en sécurité, vivre ensemble, lutter contre le racisme, la xénophobie, la peur de l'autre – c'est cela la République et ce sont ces objectifs qui guideront inlassablement les efforts des services de l'Etat ici, comme partout sur le territoire de la France. Je vous remercie.